

PROTOCOLE COVID-19



STOP COVID-19



Dans le contexte sanitaire actuel, le F.C.V.O met en place un « protocole COVID » pour l'accueil des licenciés et du public lors des entraînements et matchs. Ce protocole provisoire et évolutif est applicable immédiatement sur nos 3 sites (Espoey, Soumoulou et Artigueloutan) et sera adapté, le cas échéant aux recommandations et dispositions gouvernementales, municipales et/ou fédérales. Pour éviter une propagation interne du virus et dans le souci d'alléger la tâche de nos bénévoles, nous vous remercions par avance de bien vouloir prendre connaissance et respecter les directives suivantes :

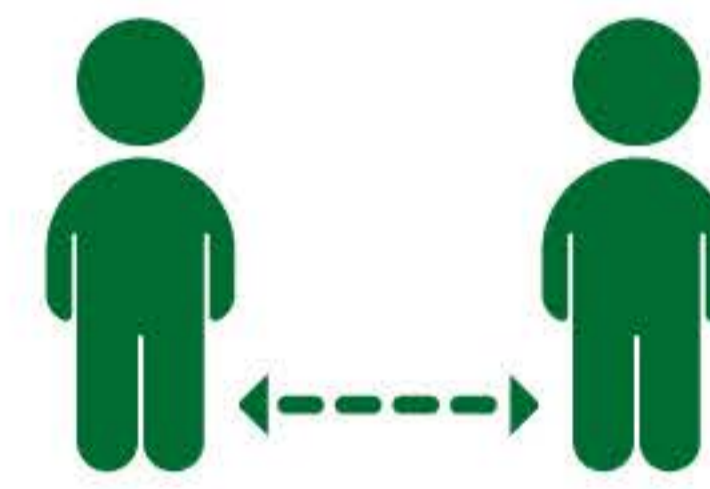


Référent COVID : le club a nommé un référent, il s'agit d'Eric ROYO au 06 78 22 56 62. Il est à contacter immédiatement dès lors qu'une suspicion de coronavirus apparaît (ou en cas de cas positif avéré).

Symptômes : Tout joueur présentant des symptômes (fièvre, toux, maux de gorge, perte de goût, etc.) doit impérativement éviter tout contact, rester chez lui, se faire tester en cas de persistance des symptômes ET informer le référent COVID. Le civisme et la responsabilité de chacun sont ici primordiaux. Aucun retour sur les terrains du club ne pourra être autorisé en l'absence de test négatif ou de confirmation médicale.



Utilisation des vestiaires : Ils seront ouverts pour les matchs mais fermés, pour le moment, pour les entraînements lorsque la météo le permet. Dans tous les cas, il est conseillé d'y rester **le moins longtemps possible** (les causeries d'avant-match peuvent se faire en extérieur, par exemple). Les locaux doivent être aérés autant que faire se peut (fenêtres et portes ouvertes) et dès lors que plusieurs personnes y entrent, **le port du masque devient obligatoire**. Les changements de tenue pourront se faire par petits groupes si nécessaire. Le passage aux douches, accessibles seulement lors des rencontres, doit se faire également par petits groupes (3/4 joueurs max) et le plus brièvement possible. Préconisation de **l'arrivée en tenue pour les entraînements**. Accès des vestiaires autorisés aux seuls joueurs, staffs et officiels (aucun parent). Un nettoyage est demandé à chaque équipe avant de libérer les vestiaires utilisés (ramassage des straps, fruits, bouteilles, etc.) et les éducateurs veilleront à la propreté des locaux avant leur utilisation.



Gel hydroalcoolique : Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition de tous aux entrées des terrains. Le lavage des mains à l'arrivée au stade est obligatoire (et fortement recommandé au départ du stade).

Accueil du public, des joueurs et dirigeants sur nos stades : Durant les matchs, seuls les joueurs titulaires, les arbitres et l'entraîneur principal sont dispensés du masque pendant la rencontre (mais les remplaçants et autres dirigeants doivent le porter sur les bancs). La Feuille de Match Informatisée est complétée par 1 unique intervenant/club, avec lavage des mains au préalable.

Le public présent évitera les regroupements autour des terrains, de s'appuyer sur les mains-courantes, et respectera la distanciation lors d'échanges verbaux. Il doit appliquer les gestes barrière et la distanciation physique, comme dans tous les lieux publics. **Le port du masque (pour le public) est obligatoire** durant toute la durée des entraînements ou matchs (sauf enfant < 11 ans).

La buvette, si elle est ouverte lors des rencontres, respectera les mêmes règles de distanciation, de gestes barrière et le responsable (masqué) veillera à ce qu'il n'y ait pas d'attroupements devant le comptoir durant le service.



Matchs et entraînements : Nettoyage des mains avant et après les entraînements ou matchs. **Chaque licencié amène sa bouteille d'eau**, marquée à son nom. Pas de « check » ni de serrage de main entre joueurs, ni avec les éducateurs. Seuls les joueurs, staffs et officiels sont autorisés à pénétrer sur les aires de jeu. Quand cela est possible, le matériel pédagogique (sauf ballons) ne sera manipulé que par les éducateurs.

Durant les entraînements, les éducateurs organiseront au mieux leur séance pour **éviter les regroupements inutiles et prolongés**.

Pour les catégories Ecole de foot (U6 à U13), les parents doivent attendre leurs enfants en dehors des terrains et respecter au maximum **la distanciation et les gestes barrières**.

Enregistrement des entraînement et matchs : Tout match amical à domicile doit être déclaré aux instances départementales et/ou régionales et faire l'objet d'une feuille de match soigneusement remplie par les 2 clubs. Ces feuilles de match seront déposées dans le local arbitre.

De même, un responsable catégorie doit remplir une feuille de présence pour chaque séance d'entraînement (avec la date du jour), qu'il pourra tenir à disposition du référent Covid, en cas de déclaration d'une infection par la suite.

Référent COVID F.C.V.O :
ERIC ROYO -- 06 78 22 56 62